

Cir-2122-021

Ain Najm le 05/10/2021

Chers parents,

A- Depuis deux semaines, nous avons décidé de confiner toute la classe si l'on venait à y détecter un cas confirmé de Covid-19. Cette démarche a eu pour effet de réduire le taux de contamination jusqu'à atteindre zéro cas au cours de cette dernière semaine. Par conséquent, et après **une concertation directe** avec le ministère de la santé et de l'éducation de nouvelles mesures de confinement seront appliquées dès aujourd'hui :

1- Si un élève est cas confirmé de Covid en classe : Confinement de l'élève et de la fratrie pour 14 jours. Confinement des contacts proches (à droite, à gauche, derrière et devant) avec leur fratrie pour 7 jours. Les élèves considérés comme contacts proches doivent effectuer le test PCR au 7<sup>ème</sup> jour.

- Si le test est négatif : Retour de l'élève et de sa fratrie au 8ème jour.
- Si le test est positif : Confinement avec la fratrie et retour avec un test PCR négatif.

2- Si un élève est cas confirmé de Covid dans le bus : Confinement de l'élève et de la fratrie pour 14 jours. Confinement des contacts proches (à droite, à gauche, derrière et devant) avec leur fratrie pour 7 jours. Les élèves considérés comme contacts proches doivent effectuer le test PCR au 7<sup>ème</sup> jour.

- Si le test est négatif : Retour de l'élève et de sa fratrie au 8ème jour.
- Si le test est positif : Confinement avec la fratrie et retour avec un test PCR négatif.

B- Partant du principe que **la vaccination** est l'un des moyens permettant la limitation de la contamination, nous vous demandons d'inscrire vos enfants sur la plateforme **COVAX** le plus tôt possible. L'établissement organisera un marathon de vaccination destiné uniquement aux élèves entre 12 et 18 ans inscrits sur la **plateforme COVAX**.

C- Nous vous rappelons que vous devez appliquer rigoureusement les points suivants :

- **GARDER LES ELEVES MALADES A LA MAISON.**
- Ne plus administrer des antipyrétiques aux enfants avant leur départ de la maison.
- Envoyer des masques supplémentaires avec les enfants : le changement du masque est obligatoire à la 4<sup>ème</sup> période.
- Envoyer des gels antibactériens et des mouchoirs avec les enfants.

**La Direction.**

